

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



« Accent rigolo » et « bouche en cul de poule » : qui minore qui à Marseille ?

Médéric Gasquet-Cyrus and Sylvie Wharton

Number 12, 2019

Inclusion, exclusion et hiérarchisation des pratiques langagières dans les espaces plurilingues au 21^e siècle
Inclusion, Exclusion and Hierarchization of Language Practices in Multilingual Contexts of the Twenty-First Century

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1066523ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1066523ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gasquet-Cyrus, M. & Wharton, S. (2019). « Accent rigolo » et « bouche en cul de poule » : qui minore qui à Marseille ? *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (12), 81–100. <https://doi.org/10.7202/1066523ar>

Article abstract

This paper investigates how, in Marseille, speakers of a supposedly dominant group can end up being minoritized in a local linguistic market in which the rules of the linguistic games are different than the ones at the national level. The way some people of Marseille make fun of the Parisian way of speaking illustrates how they want to reverse the sociolinguistic balance of power. For some time, the traditional Parisian/Marseillais opposition has been undergoing a reconfiguration, due to the visible and audible arrival of newcomers with different socioeconomic and sociolinguistic profiles. The study of contact between people from Marseille and newcomers allows us to analyze the (explicit or implicit) minorization processes, which is sometimes filtered by humour, when it is focused on linguistic identity.

« Accent rigolo » et « bouche en cul de poule » : qui minore qui à Marseille ?

Médéric Gasquet-Cyrus

Sylvie Wharton

Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université

Résumé

Cet article s'intéresse à la manière dont, à Marseille, des locuteurs membres d'un groupe *a priori* dominant se retrouvent en situation de minoration dans un marché linguistique local, dans lequel les règles du jeu linguistique ne sont pas les mêmes qu'à l'échelle nationale. La façon dont certains Marseillais se moquent de leur façon de parler traduit bien un renversement du rapport de forces sociolinguistique. Cependant, la traditionnelle opposition « Parisien » vs « Marseillais » est reconfigurée depuis un certain temps en raison de l'arrivée et de la présence visible et audible de nouveaux habitants aux profils socioéconomiques et sociolinguistiques différents. L'étude du contact entre les Marseillais et les nouveaux arrivants nous permet d'analyser les processus de minoration (explicites ou implicites) qui passent notamment par le filtre de l'humour lorsque celui-ci est focalisé sur l'identité linguistique.

Abstract

This paper investigates how, in Marseille, speakers of a supposedly dominant group can end up being minoritized in a local linguistic market in which the rules of the linguistic games are different than the ones at the national level. The way some people of Marseille make fun of the Parisian way of speaking illustrates how they want to reverse the sociolinguistic balance of power. For some time, the traditional Parisian/Marseillais opposition has been undergoing a reconfiguration, due to the visible and audible arrival of newcomers with different socio-economic and sociolinguistic profiles. The study of contact between people from Marseille and newcomers allows us to analyze the (explicit or implicit) minorization processes, which is sometimes filtered by humour, when it is focused on linguistic identity.

Il n'y a pas de petite discrimination.

– Annette Boudreau,

lors du colloque « Minorisation linguistique et inégalités sociales »,
Moncton, Nouveau-Brunswick, le 3 octobre 2017.

À travers des modèles relativement binaires (comme celui du conflit linguistique, Kremnitz, 1981 ; ou celui de la glottophobie, Blanchet, 2016), et à travers des grilles de lecture marquées par des références marxistes ou bourdieusiennes, la minoration linguistique est souvent présentée en termes de *dominant/dominé* : un groupe *dominant* exercerait une minoration linguistique (unilatérale) sur un groupe *dominé*. Il s'agirait alors de dénoncer cette minoration et d'essayer de la combattre. Si ce modèle traduit des rapports de force (qui ont des effets sur les pratiques et sur les représentations des langues et des groupes sociaux), cette représentation schématique tend à masquer des dynamiques plus complexes, notamment quand le supposé *dominant* peut se retrouver *dominé* dans un contexte particulier – et réciproquement – inversant ou désactivant partiellement ainsi le processus classique de minoration. Ce contexte particulier se trouve être en l'occurrence ici un marché linguistique local dans lequel les règles du jeu linguistique ne sont pas les mêmes qu'à l'échelle nationale.

C'est ce processus que nous voulons décrire à propos du français parlé à Marseille, ville nationalement réputée pour son « accent ». Depuis les années 1990, la ville est engagée dans une phase massive de restructuration urbaine et démographique, incluant l'arrivée relativement importante (plusieurs dizaines de milliers de personnes) d'une population venue des grandes villes de France, notamment de la région parisienne (Trimaille et Gasquet-Cyrus, 2013). Cette attractivité nouvelle est liée à plusieurs facteurs : développement du TGV Paris-Marseille, nouveaux bassins d'emploi, promesse d'un mode de vie méditerranéen articulant le local et le global, etc. Ces nouveaux résidents, appartenant majoritairement à la petite et moyenne bourgeoisie intellectuelle, commencent à être catégorisés comme des « néo-Marseillais » (Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017) et peuvent être partiellement décrits comme les agents d'un processus de gentrification de l'espace urbain. Ils sont par ailleurs en contact avec des « locaux » porteurs (de façon très variable d'un individu à l'autre) d'une variété de français supposée minorée au niveau national par rapport au standard, mais pourtant emblématique et dotée d'un prestige latent évident à l'échelle locale. C'est à travers ces contacts que nous souhaitons observer les processus de minoration (explicites ou implicites) qui passent notamment par le filtre de l'humour lorsque celui-ci est focalisé sur l'identité linguistique (Charaudeau, 2009). À travers ses différentes manifestations discursives (taquinerie, moquerie, ironie, imitation d'une façon de parler), l'humour verbal permet de mettre en scène des positionnements identitaires qui traduisent/induisent des rapports de force entre les groupes (Apte, 1985 ; Gasquet-Cyrus, 2004). Notre étude propose d'envisager les processus de minoration à différentes échelles pour en observer les manifestations et les effets. Nous verrons que ceci entraîne la renégociation des positions de *dominant/dominé*.

Dans cette optique, nous essayons ici de répondre à l'une des questions posées dans l'appel à communications du colloque à l'origine de cette publication : comment des représentants de groupes majoritaires, reprenant à leur compte l'argument et les ressorts rhétoriques de la minorisation, se disent-ils minorisés et victimes de discriminations ? Mais nous essaierons aussi, avec Klinkenberg (2015 : X), d'examiner « la minorisation linguistique [...] comme un rouage social. À quoi sert-elle, qui sert-elle et qui dessert-elle ? Quels en sont les enjeux ? »

Pour cela, nous rendrons compte des résultats d'une enquête sociolinguistique complétés par des notes ethnographiques et des analyses de discours de nature diverse. Auparavant, nous présenterons le terrain marseillais et ce qui se joue autour de l'accent marseillais, ainsi que l'opposition entre Marseillais et Parisiens qui prend une nouvelle configuration avec les transformations récentes de Marseille.

Marseille et l'accent marseillais

Nous commencerons par un réglage terminologique en distinguant la *minoration*, qu'à la suite de Blanchet (2000 : 131) nous entendons comme la dévalorisation d'un groupe humain et notamment de sa langue (qualitative, la minoration fait intervenir les représentations sociolinguistiques, idéologies, attitudes, préjugés, stéréotypes, etc.), de la *minorisation*, entendue comme la réduction numérique des locuteurs d'une langue, contraints d'abandonner (selon des processus variables et à plus ou moins long terme) leur langue au profit de la langue dominante (*language shift*). Nous observerons ici, essentiellement en discours, la minoration d'une variété de français mise en opposition avec le français de Marseille.

Afin de rendre compte du contexte général dans ses dimensions sociales et historiques, nous nous appuyons sur des matériaux divers : écrits scientifiques, littéraires ou journalistiques, textes de chansons, dialogues de cinéma et de théâtre, sketches, etc., ainsi que des observations directes (discussions, débats, anecdotes) rendues possibles par une présence de longue date et permanente sur le terrain marseillais (enquêtes de terrain depuis 1998 pour M. Gasquet-Cyrus, natif de Marseille).

Le terrain : Marseille

Deuxième ville de France avec un peu moins de 900 000 habitants, Marseille fut la plaque tournante de l'empire colonial français du XIX^e siècle à la période de décolonisation, avant de sombrer dans une crise industrialo-portuaire dans les années 1970. Si la réalité sociale est beaucoup contrastée, Marseille est principalement perçue comme une ville « populaire » (ce que justifie un fort taux de chômage et des quartiers qui comptent parmi les plus pauvres de France) caractérisée par un climat d'insécurité et de violence largement

relayé par les médias, et entretenu par des affaires de drogue, de règlements de comptes et de corruption. Elle est par ailleurs traversée et peuplée depuis sa fondation par des populations migrantes, et représentée et vécue positivement comme cosmopolite et « multiculturelle » d'un côté, et négativement comme « étrangère » ou « envahie » par des populations étrangères d'un autre, ce qui explique partiellement les chiffres très importants du Front national (aujourd'hui « Rassemblement national », parti français d'extrême-droite aux propositions anti-immigration voire xénophobes très marquées) lors de chaque scrutin (local, régional ou national).

L'accent marseillais

À partir du XV^e siècle au moins, le provençal (langue romane qui fut longtemps la langue vernaculaire du territoire) et le français (langue apportée peu à peu par l'expansion territoriale et politique des rois de France) ont cohabité dans la région provençale et à Marseille avec selon les périodes des situations de bilinguisme (jusqu'au XVIII^e siècle) pour certaines catégories de population (pendant longtemps, l'aristocratie et la bourgeoisie), puis une période de diglossie, le provençal étant à partir du XVIII^e siècle réduit au rang de *patois* et victime d'un processus de déclasserment bien connu pour d'autres langues dites régionales ou minoritaires. Au XIX^e siècle, avec l'exode rural, l'urbanisation et l'industrialisation des villes et notamment du port, puis l'école publique obligatoire, les Marseillais ont été sommés de parler français au quotidien, ce qui a entraîné l'émergence d'une variété de français née de l'usage d'une langue encore étrangère par des locuteurs provençalophones. À travers ce contact, c'est donc le provençal qui a donné ses principales caractéristiques à ce *français de Marseille* (aujourd'hui appelé *parler marseillais*), sur le plan de l'intonation, de la prononciation (aspects phonétiques et phonologiques), du lexique, de la syntaxe, etc. Par la suite, au cours du XX^e siècle, au fil des migrations, des variétés italiques (piémontais, napolitain, sicilien) ont influencé cette variété et, dans une moindre mesure, l'arabe (essentiellement l'arabe dialectal algérien) et quelques autres langues (romani, comorien), mais surtout chez des groupes sociaux plus réduits, ou des groupes générationnels.

Marseille est aujourd'hui nationalement réputée pour son « accent » (même si plusieurs accents marseillais peuvent être dégagés au niveau local ; voir Binisti et Gasquet-Cyrus, 2003, mais ce point ne sera pas traité ici). Cet accent stéréotypé est illustré dès l'émergence du cinéma parlant et la trilogie de Marcel Pagnol dans les années 1930¹, mais aussi dans la chanson (opérettes marseillaises puis chansons de variétés), et continue d'être présent dans l'espace médiatique français, notamment à la télévision (émissions de télé-réalité comme *Les Marseillais* ; série *Marseille* sur Netflix ; voir Gasquet-Cyrus et Planchenault, 2019) et toujours au cinéma, dans la chanson, etc. Souvent objet de dérision, cet accent qui peut

1. À savoir les films *Marius* (1931), *Fanny* (1932) et *César* (1936) basés sur les pièces de théâtre de Pagnol.

prêter à rire ou à sourire, jouit de représentations a priori positives puisqu'il est associé au soleil, aux vacances, à la pétanque, au farniente... mais ces représentations s'avèrent ambiguës : si cet accent peut être socialement positif selon les contextes (l'accent marseillais, comme les autres accents du Sud de la France, bénéficie clairement de représentations « sympathiques », contrairement à des accents jugés plus « durs » et moins esthétiques comme l'accent alsacien, picard ou stéphanois), il peut aussi être considéré comme « pas sérieux » ou vulgaire (Gasquet-Cyrus, 2012). Les discours épilinguistiques que nous avons recueillis (corpus des étudiants et étudiantes de Licence 3) le montrent bien, avec les qualifications suivantes associées à l'accent : « cagole² », « heurtant », « nonchalant », « laxiste », « trop aigu », « pas sérieux », « pas crédible », « une vraie catastrophe », « mots complètement faussés », « mauvaise image pour une jolie femme », « c'est pas le haut du panier », « langue étrangère », « mots qui n'existent pas », « on dirait que tu rigoles même si tu rigoles pas tu vois ». Si ces attitudes de discrimination/glottophobie ont été relativement bien décrites ces dernières années (Gasquet-Cyrus, 2012 ; Blanchet, 2016), ce qui nous intéresse ici, c'est une dynamique inverse : quand les Marseillais se moquent de l'accent « parisien ». Si ces moqueries ne sont pas nouvelles (*cf. infra*), leur signification sociale peut être éclairée par les réalités sociales et urbaines contemporaines.

Marseillais vs Parisien, une opposition sociolinguistique

Dans le contexte de la centralisation française, l'opposition Paris/province est souvent mise en avant : depuis longtemps en France, il est courant de stigmatiser les Parisiens pour leur supposé snobisme ou leur ignorance des réalités régionales/rurales, tandis qu'à l'inverse les Parisiens se moquent parfois de « provinciaux » qui seraient éloignés du modernisme de la capitale. À Marseille, l'opposition avec Paris est cependant particulièrement prononcée, et exacerbée depuis les années 1990 (émergence d'une culture populaire marseillaise qui s'affirme en opposition avec les codes nationaux, rivalité footballistique entre le club de l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain, etc.).

La mise en scène de l'opposition Marseille/Paris

Il existe une tradition ancienne de moquerie des Marseillais à l'endroit des Parisiens, y compris sur des bases linguistiques. Au XIX^e siècle, dans une chanson du poète Victor Gelu (qui écrivait dans la variété dialectale marseillaise du provençal), un Marseillais se moque d'un ami dont le fils est allé vivre à Paris, puis est revenu plein de manières, et le refrain de la chanson (dont c'est le titre) dit, comme sur un air de reproche et de moquerie : « Lazaro, toun fiéu es parisien » (« Lazare, ton fils est parisien »). Un siècle plus tard, dans les œuvres

2. Le mot *cagole*, né à Marseille et diffusé depuis dans la région et au-delà, désigne une fille vulgaire dans ses apparences (maquillage outrancier, vêtements provocants, etc.) et sa façon de parler.

de Marcel Pagnol, les Parisiens n'échappent aux moqueries. Dans la pièce *Marius* (acte I, scène 9), au moment où Panisse quitte le bar en évitant une bagarre, Marius lui dit : « Vous avez beau prendre l'accent parisien, ça ne m'impressionne pas. » Panisse agit, d'après le texte, « comme s'il n'avait pas entendu ». Or, par cette didascalie, Pagnol précisait implicitement que Panisse n'avait pas relevé l'affront que lui avait fait subir Marius en l'accusant d'avoir pris un accent parisien. Dans *Fanny*, un « gros homme » fait irruption au milieu des personnages marseillais et essaie de commander un plat local, une bouillabaisse. Ce faisant, il force de manière particulièrement ridicule ce qu'il croit être un accent marseillais, ce dont Pagnol rend compte avec un bricolage orthographique pour l'œil. Il utilise par ailleurs le mot *bagasse*, déjà désuet à l'époque. Risée des autres personnages, cet homme s'avère être... un Parisien.

SCÈNE VI

LE GROS HOMME – Hé biengue, mademoiselle Fanylle, est-ce que votre mère n'est pas ici ?

FANNY – Non, monsieur. Elle vient de partir à la poissonnerie.

LE GROS HOMME – À la poissonnerille ? Ô bagasse tron de l'air ! Tron de l'air de bagasse ! Vous seriez bien aimable de lui dire qu'elle n'oublille pas ma bouillabaisse de chaque jour, ni mes coquillages, bagasse ! Moi, c'est mon régime : le matin, des coquillages. À midi, la bouillabaisse. Le soir, l'aïoli. N'oubliez pas, mademoiselle Fanylle !

FANNY – Je n'oublierai pas de le lui dire. Mais à qui faut-il l'envoyer ?

LE GROS HOMME – À moi-même : M. Mariusse, 6, rue Cannebière, chez M. Olive.

FANNY – Bon.

LE GROS HOMME – Et n'oubliez pas, ô bagasse ! Tron de l'air de mille bagasse ! Ô bagasse !

Il sort. Tous se regardent, ahuris.

SCÈNE VII.

ESCARTEFIGUE – Mais qu'est-ce que c'est que ce fada ?

CÉSAR – C'est un Parisien, peuchère. Je crois qu'il veut se présenter aux élections.

ESCARTEFIGUE – Mais pourquoi il dit ce mot extraordinaire : bagasse ?

FANNY – Il le répète tout le temps.

PANISSE – Tu sais ce que ça veut dire, toi ?

FANNY – Je ne sais pas, moi, je ne suis jamais allée à Paris. Nous aussi nous avons des mots qu'un Parisien ne comprendrait pas.

CÉSAR – Bagasse ? Pour moi, c'est le seul mot d'anglais qu'il connaisse, alors, il le dit tout le temps pour étonner le monde.

M. BRUN – Eh bien, c'est bizarre, mais je le croyais Marseillais.

CÉSAR – Marseillais ?

PANISSE – Oh ! dites, vous êtes pas fada ?

(*Fanny*, I, 5-7, 1931 ; dans Pagnol, 1995)

Dans le film *César* (1936), le personnage de Césariot rappelle le Lazare de Victor Gelu : fils des Marseillais Fanny et Marius, il a été élevé à Paris, dans de bonnes écoles, et lorsqu'il revient à Marseille, confronté à son grand-père, César (interprété par Raimu, lequel incarne un archétype du Marseillais), le dialogue suivant montre bien l'écart entre les façons de parler :

CÉSARIOT – Ce n'est pas ma faute si je n'ai plus tout à fait l'accent marseillais.

CÉSAR – Plus tout à fait ? Mais tu l'as plus du tout ! Si ça continue comme ça bientôt il va te falloir un interprète ; je comprends pas la moitié de ta conversation.

C'est ici le « Parisien » qui est la cible puisque c'est lui qui est incompréhensible, ce qui colle avec la tonalité de la trilogie où ce sont les Marseillais qui se moquent volontiers des Parisiens ou des « étrangers » en général (comme le Lyonnais Monsieur Brun).

À partir des années 1930, dans les productions humoristiques, la confrontation entre un Marseillais et un Parisien présenté comme un faire-valoir est fréquente, le Marseillais étant souvent mis en valeur par sa connaissance, notamment, du parler local, comme dans la chanson d'Andrée Turcy et André Garnier, « Ah, dites-moi ça en marseillais ! » (1931), dans laquelle un Parisien demande à une Marseillaise de lui traduire certains énoncés en marseillais. Le même procédé est utilisé dans le sketch « Olive et le Parisien », dans lequel Fernandel s'exclame : « L'embouligue, mais ça veut dire le nombril en marseillais ! ». Ce procédé s'est perpétué et des bandes dessinées et des pièces de théâtre locales continuent de mettre en scène ces confrontations (voir la bande dessinée *Comme on parle chez nous. Dédou et le cousin parisien* [1997], la série radio *La leçon de marseillais* d'Edmonde Franchi et Anne-Marie Ponsot [1997], les spectacles comiques de Jean Jaque dont *Oh Bonne Mère, mon frère est parisien !* [2011], etc.).

Aujourd'hui, dans des histoires drôles, des sketches, des films, des chansons ou des imitations, le stéréotype du Parisien apparaît comme une cible *ridicule* (Gasquet-Cyrus, 2004). Dans son premier spectacle qui a connu une grande diffusion nationale (1997), l'humoriste marseillais Patrick Bosso se moque volontiers de l'accent parisien, dans des sketches comme « L'accent » ou « La grammaire », dans lesquels il imite même un accent parisien snob qui correspond au cliché de ce que l'on appelle parfois l'accent « Marie-Chantal », accent féminin associé à une certaine bourgeoisie parisienne (voir Paveau et Rosier, 2008 : 318 et suiv.).

Le français local possède même une locution qui traduit bien le mépris associé au Parisien, considéré comme un incapable ou comme quelqu'un qui ne maîtrise pas les codes locaux. La construction *c'est une + N + de Parisien* renvoie à quelque chose de mal réalisé, ou ne correspondant pas aux normes locales : « c'est un feu de Parisien » (entendu à propos d'un barbecue qui a du mal à démarrer), « c'est des phrases de Parisien » (dans une chanson du groupe Quartiers Nord), etc. Même la langue des signes française (qui connaît une

variante dialectale locale) est concernée par cette rivalité qui peut générer des moqueries, comme lorsque qu'un sourd marseillais signe : « cette personne signe comme un Parisien » (Hamm, 2016 : 27).

Enfin, lorsque les Parisiens s'essaient à pratiquer la variété locale, ils sont là encore victimes de moqueries, ou du moins, on ne leur reconnaît pas la légitimité de l'usage du français local. En voici un exemple à propos du mot *pastagua* (ou *pastaga*), pourtant employé au quotidien par des Marseillais et des Provençaux mais qui, dans un guide humoristique, est injustement désigné comme un usage illégitime.

Pastagua – Expression des Parisiens qui veulent se faire passer pour des « locaux ». En Provence, personne n'utilise le mot « Pastagua » pour commander un pastis. On dit « un jaune » quand le patron connaît la marque du pastis que vous buvez ou bien « un Ricard, un Casa, un 51, un fly », etc. (Carrese et Cassely, 2001 : 74)

Enfin, l'accent parisien est généralement moqué à Marseille, ou bien imité de façon ridicule, notamment lorsque ce sont des Marseillais qui sont accusés d'utiliser un accent parisien, ce qui est considéré comme une forme de trahison, ou en tout cas un signe de snobisme ridicule. C'est ce qui ressort de l'extrait suivant d'un entretien avec un commerçant (H) d'environ 55 ans de Saint-Giniez, dans le Sud de Marseille, quartier réputé pour être associé à la bourgeoisie marseillaise ; avant ce passage, le commerçant vient d'affirmer sa fierté d'avoir l'accent marseillais (« notre accent c'est le plus beau ») :

E – est-ce ce que vous pensez qu' i(l) y a des gens qui le cachent leur accent ?

H – alors s'ils le cachent/certains le cachent/mais s'ils le cachent i(ls) sont fous

E – est-ce que vous pensez que dans ce quartier i(l) y en a qui le cachent plus euh

H – ah oui énormément oui

E – c'est ce qu'on m'a dit

H – [imitant l'accent parisien] ici *nous parlons beaucoup le parisien voilà le parisien*

[au fond, une femme ajoute] – c'est la question type @@

H – voilà ici nous parlons le parisien c'est très:: c'est très relevé/moi mon accent je l'ai et je le garderai jusqu'à mon dernier souffle jeune homme

L'« accent pointu » et la « bouche en cul de poule »

La façon de parler prêtée aux Parisiens se retrouve dans de nombreux discours épilinguistiques : ils parleraient avec « l'accent pointu » et avec la « bouche en cul de poule ». Ces locutions (connues au niveau national et même dans toute la francophonie) provoquent souvent le rire à Marseille dès qu'elles sont prononcées. Elles participent du risible stéréotypé dirigé contre les Parisiens, mais aussi d'une représentation plus générale qui conçoit les Parisiens comme des êtres raides, guindés, froids, etc. Nous sommes ici dans ce que Bourdieu

appelle l'*hexis corporelle* et qu'il décrit comme l'association entre les pratiques linguistiques des classes et leurs représentations dans le discours.

La vision, plutôt populaire, des dispositions bourgeoises ou, dans leur forme caricaturale, petites-bourgeoises, repère dans les postures physiques de tension et de contention (« bouche fine », « pincée », « lèvres pincées », « serrées », « du bout des lèvres », « bouche en cul-de-poule ») les indices corporels de dispositions tout à fait générales à l'égard d'autrui et du monde [...] comme la hauteur et le dédain (« faire la fine bouche », « la petite bouche ») et la distance affichée à l'égard des choses corporelles et de ceux qui ne savent pas marquer cette distance. (Bourdieu, 1982 : 91)

L'« accent pointu » et la « bouche en cul de poule » attribués aux Parisiens correspondent en effet à des postures corporelles qu'adoptent les imitateurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. En général, ils se redressent le buste, raidissent le corps, lèvent le menton, haussent les sourcils et donnent à leur bouche une forme arrondie (voir les vidéos de Patrick Bosso mentionnées plus haut, par exemple). Cette dévalorisation peut aller loin, comme dans le propos suivant d'un homme d'environ 25 ans de la région marseillaise, recueilli au début des années 2000 mais qui peut être entendu à peu près sous la même forme assez couramment : « [les Parisiens ont] un accent de merde @ ils parlent pointu + on dirait qu'ils ont un bâton dans le cul ». Cette minoration va de pair avec l'opposition parfois mise en scène localement entre un Marseillais viril et un Parisien efféminé, la discrimination pouvant aller jusqu'à l'outrance et jusqu'à des propos homophobes.

Même s'il s'agit d'humour, on note que les caricatures, imitations et moqueries à l'égard des Parisiens témoignent d'une violence verbale pourtant considérée somme toute comme assez normale à Marseille, comme si se moquer des Parisiens (même rudement) était un élément évident de la culture populaire locale.

Les transformations urbaines de Marseille et ses nouveaux résidents : des « Parisiens » aux « envahisseurs »

Depuis le milieu des années 1990, la ville est engagée dans une phase de restructuration urbaine et démographique de grande envergure, notamment avec l'arrivée relativement importante d'une population venue des grandes villes de France et de la région parisienne. Ces nouveaux résidents, appartenant majoritairement à des milieux « cultivés », sont notamment les agents d'un processus de gentrification de l'espace urbain et commencent à être catégorisés sous l'étiquette de « néo-Marseillais » (Trimaille et Gasquet-Cyrus, 2013 ; Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017). Cependant, la manière dont ils sont perçus n'est pas unanime. Ils peuvent être considérés par les élites politiques comme les signes d'une attractivité nouvelle de la ville : depuis les années 2000, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin,

accueille chaque année ces « nouveaux Marseillais »³ à l'occasion d'une cérémonie ; comme le souligne Dell'Umbria : « Seuls les arrivants de nationalité française sont toutefois conviés à ces agapes municipales ; les autres, qui ne sont pas arrivés en TGV mais en bateau, n'entrent pas dans la catégorie attendue » (2006 : 678). Cependant, il arrive assez souvent qu'ils soient perçus comme les représentants d'une classe sociale en conflit avec les milieux populaires de Marseille (alors qu'il existe bien une bourgeoisie locale dont il serait intéressant de dégager les rapports avec la classe populaire marseillaise mais aussi avec les « néo-Marseillais »). C'est ce qui ressort des propos de cet historien local, connu pour ses positions militantes, ici dans un entretien pour une revue : « D'un côté, les façades verre-acier d'Euromed avec une population de mangeurs de sushis encravatés, à l'élocution châtiée, et, de l'autre côté, un centre-ville dégradé avec le Marseille des chômeurs et des immigrés » (cité dans Collectif, 2009 : 42). La description péjorative et simplificatrice de ce groupe, réduit à des « mangeurs de sushis » (nourriture associée à la petite et moyenne bourgeoisie), ainsi que le trait langagier qui leur est associé, une « élocution châtiée », contrastent avec la présentation neutre des « chômeurs » et des « immigrés », sans qualificatifs. Alors que, dans d'autres contextes, il pourrait être positif de disposer d'une « élocution châtiée », dans une ville où la variété de français emblématique (le « parler marseillais ») est associée à une image populaire, il s'agit clairement d'une disqualification.

Dans nombre de discours ordinaires, les nouveaux résidents sont souvent englobés sous l'étiquette simplificatrice de « Parisiens ». Il faut savoir qu'à Marseille et en Provence, il est commun de taxer de « Parisiens » (souvent de manière ludique) les habitants du Nord de Montélimar, d'Avignon ou même d'Aix-en-Provence, villes distantes de Marseille de 160, 100 et 30 kilomètres. Il existe pourtant une différence de taille avec l'opposition que nous avons décrite plus haut : le « Parisien » en question n'est plus ce touriste anonyme de passage, ce faire-valoir dont on peut aisément se moquer parce qu'il n'a rien compris aux codes locaux, car en étant installé en ville, le nouveau résident peut partager le même territoire urbain, les mêmes connaissances, les mêmes réseaux, les mêmes pratiques sociales, les mêmes ressources, ainsi que certains usages langagiers locaux. L'auteur d'un guide humoristique l'a bien compris en faisant la distinction entre le Parisien « touriste » et le Parisien « qui s'installe » et qui veut jouer un rôle dans la vie sociale locale :

D'abord séduit par le pittoresque des habitants et le charme cosmopolite du centre ville, le Parisien qui s'installe ne tolérera cependant pas longtemps le bordel ambiant qu'il pouvait supporter voire encourager tant qu'il venait en touriste ou en « city breaker ». Il se met alors en tête de faire changer Marseille : c'est-à-dire d'en faire une ville normale, projet qui en général échoue. (Cassely, 2011 : 95-96)

3. Voir par exemple l'article « Les « néo-Marseillais » débarquent », journal gratuit *20 minutes* du 17 mai 2017.

Dans un courriel privé et spontané, l'une de nos amies, employée dans une banque à Marseille, nous a fait part de ses impressions :

Mais comme je travaille qu'avec des Lillois Parisiens et autres quand je parle ils relèvent tout ce que je dis et cherchent sur Internet car ils ne me comprennent pas toujours, je dois traduire dans leur langue de Parisien.

Tu te rends compte je suis à Marseille et j'ai l'impression d'être une étrangère.

L'idée de devoir « traduire » son vernaculaire dans ce qu'elle appelle une « langue de Parisien » semble mal vécue par notre amie, ce qui confirme l'image forte d'une « invasion » qui lui donne « l'impression d'être une étrangère », autrement dit, d'être minorée alors qu'elle devrait se sentir, du moins sur le plan langagier, dans un contexte majoritaire.

C'est ici que se joue une tension intéressante entre des Marseillais qui peuvent être contraints de s'accommoder ou de converger vers une forme de français plus « standard » ou plus nivelée, et des nouveaux résidents qui s'approprient plus ou moins consciemment et plus ou moins rapidement certains traits du français local (lexique, prononciations, intonations, expressions...). Les « Parisiens » qui tentent d'utiliser les ressources langagières locales (vocabulaire, expressions, traits phonétiques) peuvent alors être sévèrement critiqués, comme l'illustrent des commentaires d'internautes à la suite d'un article publié sur le site du journal *La Provence*, « Marseille a-t-elle perdu son accent? »⁴. L'un d'eux rend bien compte de la complexité de la situation :

tout ce qu'on voit en centre-ville ce sont les nouveaux arrivants qui se prennent pour des Marseillais alors qu'ils ne sont là que depuis quelques années et viennent donner des leçons, Marseille n'est plus Marseille.

Ce commentaire montre bien que quelque chose dans l'attitude des « nouveaux arrivants » ressemble à une volonté de s'approprier des éléments de la culture locale, et qu'une telle attitude est jugée comme une tentative d'appropriation (« qui se prennent pour des Marseillais ») illégitime en regard de leur arrivée récente sur le territoire (« alors qu'ils ne sont là que depuis quelques années ») ; la suite du commentaire laisse entendre que les nouveaux venus prétendraient « donner des leçons », ce qui montre bien que le contact est vécu sous le mode de la domination, prolongeant ainsi le rapport dominant/dominé. Sauf que ce rapport est vécu comme anormal sur le « territoire » marseillais. Cette domination serait donc à combattre, notamment par la critique des façons de parler et par une affirmation forte des normes locales : « On devrait obliger les Néo-Marseillais à suivre des cours d'accents » suggère un autre commentaire. Et lorsque ces nouveaux venus utilisent ou essaient d'utiliser des traits locaux, on refuse de leur accorder toute légitimité au nom d'une certaine

4. Journal *La Provence*, 8 mai 2012, en ligne : www.laprovence.com/article/a-la-une/marseille-a-t-elle-perdu-son-accent (consulté le 16 avril 2019).

authenticité : « ce nouveau parler, c'est du parler pour les bobos, nouvellement installés qui pensent "faire" marseillais et les touristes » (voir Gasquet-Cyrus et Planchenault, 2019, pour d'autres commentaires, et Gasquet-Cyrus et Trimaille, 2017, pour l'étude des pratiques des néo-Marseillais).

Des « néo-Marseillais » qui se vivent minorés ?

Les observations dont nous faisons état ci-dessous ont porté sur des résidents installés depuis peu (durée variable), qui ne se considèrent pas et/ou ne sont pas considérés comme des locaux, et qui sont parfois catégorisés sous l'étiquette « néo-Marseillais ». Des entretiens semi-dirigés réalisés sous notre encadrement par des étudiants et des étudiantes de Licence 3 de sciences du langage de l'Université d'Aix-Marseille⁵ au printemps 2017 (35 entretiens pour 12 heures d'enregistrement) ont été complétés par six entretiens réalisés par Trimaille et Gasquet-Cyrus depuis 2013. Bien entendu, on ne saurait restreindre la richesse du corpus obtenu à ces quelques extraits, qui sont loin d'épuiser toutes les dynamiques sociolinguistiques marseillaises.

Dans les entretiens réalisés par les étudiants de sciences du langage en 2017, on s'est intéressés à la production discursive des identités, et nous avons cherché à saisir des événements signifiants dans les dynamiques identitaires de « néo-Marseillais », notamment grâce à des récits d'interactions constitutives de leur biographie langagière. Pour déclencher des commentaires sociolinguistiques relatifs à leur propre intégration à Marseille, les enquêteurs ont montré aux enquêtés une vidéo extraite d'un sketch de Patrick Bosso, humoriste marseillais dont nous avons parlé plus haut, brocardant « l'accent parisien »⁶. Puis les participants étaient invités à réagir à cette vidéo avant d'évoquer leur propre expérience.

Assignations identitaires excluantes et minorantes

Des « néo-Marseillais » ont alors fait état d'hétéro-catégorisations qui leur assignent d'office des places extérieures à la communauté des Marseillais à partir d'une évaluation sociale :

ils ont cette opposition avec Paris donc ça les obsède quoi c'est le frère ennemi donc du coup moi si j'étais pas Marseillais j'étais Parisien
c'est ça ah tu es [tʃɛ] Parisien en fait + je fais non je suis pas je suis pas Parisien + ah mais tu [tʃy] parles bizarrement
du coup je leur ai dit mais+ j'ai essayé de leur XX leur expliquer d'où je venais ++ de Gap ++
c'est où ça + ah tu es [tʃɛ] pas Français

5. Seront notamment utilisés dans cet article les travaux de Mathias Abehssera, Paule Casanova, Léa Escoffier, Claire Geoffroy, Célia Gonda, Julie Guilhem, Julie Koncewicz, Camille Laplane, Émilie Marty, Cécilia Perret, Pauline Rigo, Justine Seguin, Karl Seifen, Amandine Walser, Alissa Wormwood, Medhia Zaiter.

6. « L'accent parisien », en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=m7h1HE6KPO4> (consulté le 4 avril 2019),

et quand tu arrives à Marseille et que tu parles sans un accent local ++ tout de suite les gens pensent que tu es de Paris ++ et tout de suite ça crée un rapport avec les personnes ++ où peut-être ils ont tendance à penser que tu es de Paris parce que tu parles pas avec l'accent marseillais.

Dans un discours rapporté, un autre Marseillais qualifie son interlocuteur de Parisien du seul fait que celui-ci n'utilise pas une variété marseillaise de français :

AH mais vous êtes de Paris + mais non on n'est pas de Paris AH mais vous parlez comme des Parisiens + ben non on parle juste pas comme des Marseillais

On mettra ici le focus non sur le rôle (bien connu) de « l'accent » dans les attributions identitaires, mais sur la teneur de ces assignations sociales, qu'il faut analyser en gardant à l'esprit ce que nous avons mentionné plus haut quant au rapport des Marseillais à Paris. Ainsi :

c'est plutôt négatif oui ++ si un Marseillais te dit tu viens de Paris c'est jamais bon @@ [...] ++ il suffit qu'un Marseillais dise tu viens de Paris + pour que ça soit un reproche.

Cet informateur explicite la valeur perlocutoire de l'affirmation « tu viens de Paris » telle qu'il la perçoit : selon lui, c'est « plutôt négatif », c'est même en réalité un « reproche ». Et si « la conscience de soi ne se réalise jamais qu'au miroir de l'Autre ; la singularité ne se dessine, au plan individuel, que dans la différence (ou la somme des différences) ; au plan collectif, que dans l'écart à la norme sociale » (Lagarde, 2013), l'extrait d'un entretien avec Laura et Jérôme, Corses installés à Marseille, l'illustre fort bien :

Jérôme : j'essaie d'être passe partout en fait d'avoir un accent neutre j'avais une prof à Marseille une prof de français qui était Corse aussi et qui justement m'a expliqué qu'elle avait eu des problèmes à cause de son accent corse et qu'il valait mieux avoir l'accent le plus neutre possible

Laura : ça m'étonnerait que je prenne l'accent corse quand je présente un article de Moscovici

Enq. : est-ce que comme dans la vidéo présentée vous êtes sujets aux railleries ?

Laura : ben oui plein de fois

Jérôme : ah oui oui partout hein tous les jours

Laura : j'ai jamais été aussi Corse que depuis que je suis à Marseille

Laura : c'est pas moqué méchant mais souvent par rapport à mon accent on me dit mais tu es violente toi

Jérôme : ben comme je te l'ai dit comme je viens de Corse rien qu'en parlant je suis tout de suite affiché d'ailleurs les premières années où j'habitais ici on me disait même pas bonjour on me disait « eh t'es Corse toi⁷? » [etjekɔʁstwa] [...] enculé bien sûr je suis Corse

7. Enoncé rapporté en reproduisant un accent marseillais.

En dressant des frontières sociolinguistiques entre leur endogroupe et des exogroupes, les Marseillais dont il est question dans ces échanges renvoient leurs interlocuteurs à une « “identité racine”, sommairement et artificiellement perçue comme unitaire et intangible » (Lagarde, 2013) les cantonnant dans une altérité unique (non-Marseillais = Parisien) et imposée, qui ne leur confère pas l'espoir d'être adoubés Marseillais, ni même reconnus comme interlocuteurs légitimes :

si on n'est:: / on n'a pas/ :: si on n'est pas né ++ qu'on n'a pas grandi à Marseille on est plus ou moins exclu de des conversations

Exclusion, accommodation

L'« ostracisation linguistique » est utilisée pour construire ce qui peut passer pour des solidarités grégaires :

les Marseillais ils se moquent en fait un peu et ils restent un peu à part
ou bien :

ils sont ligués contre le reste du monde

Laquelle ostracisation est assumée par ses auteurs avec ou sans humour, qui peuvent en appeler ouvertement aux allégeances linguistiques (Wharton, 2010) :

en fait on se moque pas des accents des autres on se moque de ceux qui n'ont pas l'accent de Marseille c'est pas la même chose
pour s'intégrer à Marseille il faut parler marseillais

Dans un entretien, Caroline, étudiante de 18 ans d'origine parisienne arrivée à Marseille en août 2016, dit se faire « charrier », « moquer », à cause de son « accent » et subir des remarques lorsqu'elle « prononce mal », tout comme Laura, qui précise que ses amis marseillais lui ont offert un livre d'expressions marseillaises, ce qu'elle a perçu comme une forme de moquerie sur sa supposée non-compétence en marseillais. Elle avoue même « donne[r] le bâton pour [se] faire battre » lorsqu'elle ne se conforme pas à la norme marseillaise.

Alors de cette exclusion linguistique peut survenir une parole bridée chez les non-Marseillais :

dès que tu ouvres la bouche quelque part tu es identifié comme n'étant pas Marseillais + et pire souvent identifié comme possiblement potentiellement de Paris
tu te sens TROP bizarre quand tu prends la parole tu as l'impression d'être ++ d'être un extra-terrestre et de ce que tu dis n'est pas du tout intéressant

La crainte d'être « identifié comme possiblement potentiellement de Paris » apparaît comme un événement « pire » encore que de ne pas être Marseillais, et délégitime la prise de parole, avec ce que Léger (2013) appelle de l'intimidation linguistique. Mais cette

« néo-Marseillaise » s'en sort en élaborant des stratégies d'accommodation « caméléon » pour se « fondre dans la masse » et ainsi « être acceptée très vite » :

j'ai la chance d'être un caméléon et du coup je passe euh inaperçue les gens pensent que je suis euh: une pure Marseillaise c'est une faculté que que j'ai développée assez vite pour me + fondre dans la masse et euh + et c'est une manière d'être acceptée très vite

L'infirmière dont il va maintenant être question dit adopter aussi l'accent marseillais, mais elle précise qu'elle le limite à son activité professionnelle, « pour ne pas [s]'intégrer à une communauté dont [elle ne se sent] pas partie prenante ». De cette manière « le courant passe beaucoup mieux » avec les patients et notamment les jeunes, qui se sentent alors plus « concernés » :

dès que je sortais et que j'enlevais la blouse + je reparlais comme d'habitude euh j'essaye comme euh voilà je te l'ai dit tout à l'heure je j'essaye de cloisonner euh l'accent euh à l'activité pro pour ne pas m'intégrer à une communauté dont je ne me sens pas partie prenante il y a effectivement le côté compréhension + mais quand ça concerne des sujets jeunes on se rend vite compte que c'est aussi un côté communauté + quand on rentre avec un accent marseillais la personne se sent concernée et elle se sent + en l'occurrence soignée + par une personne marseillaise [...] et par un Marseillais et le courant passe beaucoup euh et très vite mieux

Ces quelques exemples illustrent bien des dynamiques identitaires sociolinguistiques marseillaises, actualisées dans des stratégies discursives d'allégeance ou d'assignation.

Identités sociales et assignations sociolinguistiques : l'agentivité des dominés

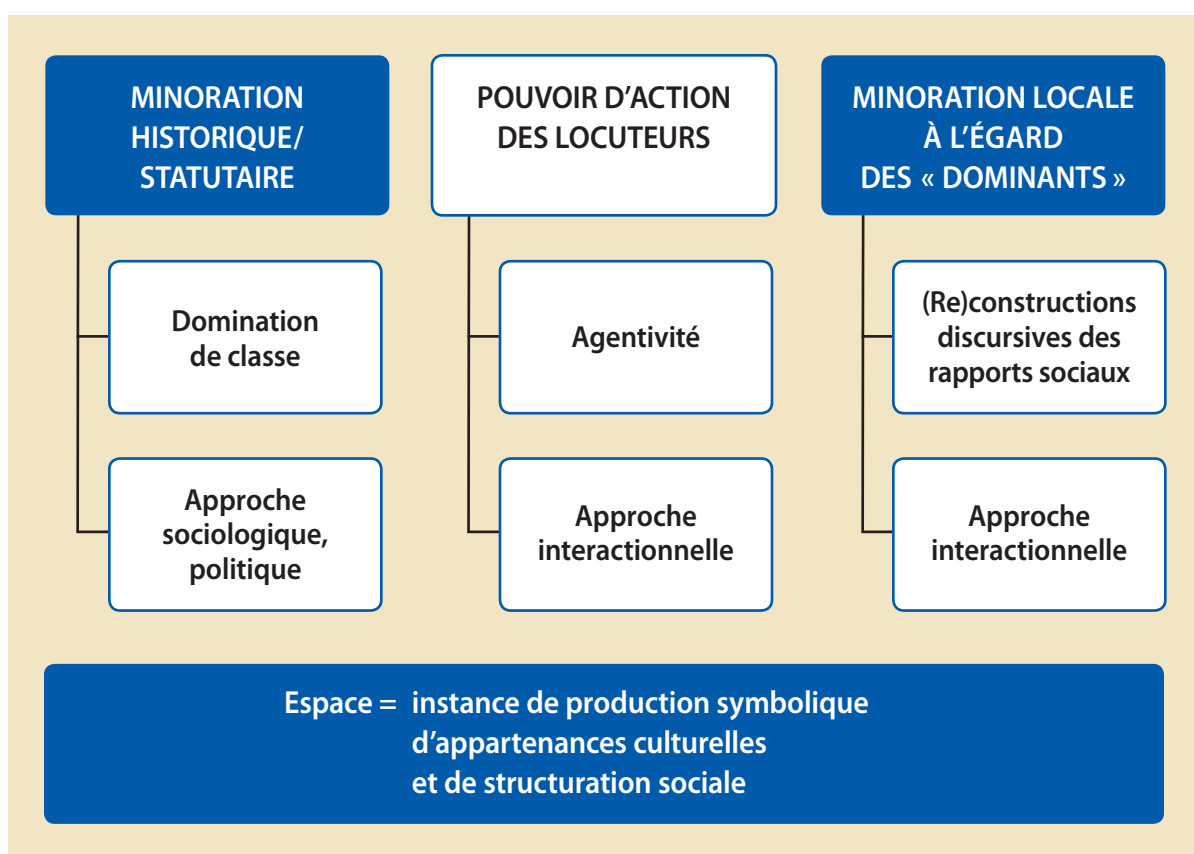
La théorie de l'identité sociale, qui explore et explique les mécanismes en jeu dans les conflits intergroupes, peut utilement être mobilisée ici pour éclairer le phénomène observé. Pour Tajfel, l'identité sociale est liée « à la connaissance de son appartenance à certains groupes sociaux et à la signification émotionnelle et évaluative qui résulte de cette appartenance » (1972 : 292). Chacun aspire à une identité sociale positive, qui dépend de la valeur du groupe dont il fait partie, valeur acquise par la comparaison avec des exogroupes. Et lorsque la valeur sociale de l'endogroupe est déficiente, le groupe peut faire preuve de « créativité sociale » pour réagir :

Changing the values assigned to the attributes of the group, so that comparisons which were previously negative are now perceived as positive (Tajfel et Turner, 2004 : 287).

La variété de français parlée à Marseille, qui est en partie stigmatisée au plan national, et dont on peut dire qu'elle est un des attributs du groupe régional marseillais, devient le sésame valorisé pour l'entrée dans le groupe, un drapeau linguistique pour crier une identité et assigner une altérité à ceux du dehors. Finalement, on constate que par différentes

stratégies, comme les assignations identitaires d'exclusion ou l'ostracisation linguistique, des locuteurs traditionnellement minorés réagissent pour renverser le stigmate et restaurer une identité sociale positive. Parallèlement, certains nouveaux Marseillais élaborent des stratégies pour feindre une identité factice utile.

Le schéma ci-dessous propose, à partir des analyses que nous venons d'exposer, d'intégrer l'action des locuteurs, autrement dit leur agentivité, en l'occurrence ici celle des locuteurs supposés en situation de minoration « historique », pour rendre compte de dynamiques sociolinguistiques qui aboutissent à une minoration locale des dominants.



En effet, les cas de minoration linguistique et les conséquences de celle-ci en termes d'insécurité linguistique, notamment, sont bien documentés depuis les années 1970 par de nombreuses études sociolinguistiques, mais celles-ci sont très majoritairement ancrées dans une sociolinguistique « conflictuelle » ou « périphérique » soucieuse de dénoncer des situations de diglossie, dans une critique des politiques linguistiques à l'œuvre. Or, dès 1993, lors d'un colloque à Louvain, Nicole Gueunier préconise la complémentarité de « sécurité » et d'« insécurité linguistique » en tant qu'objets de recherche, rompant ainsi « avec

une représentation dominante de la situation de langues en contact, celle de la guerre des langues » (Fioux, 2002 : 208). Dans une exégèse du concept de *diglossie*, Simonin et Wharton (2013) évoquent la critique de Tabouret-Keller, pour qui « toute situation d'interlocution est forcément complexe et les deux parlars en rapport l'un avec l'autre ne sont pas affectés chacun d'une seule norme de prestige [...], tout dépendra [...] des rapports qu'entretiennent les interlocuteurs entre eux en général » (2001 : 25). Ce sont ainsi deux approches antagonistes qui se sont développées, l'une ne concevant le contact de variétés que sous l'angle du conflit linguistique, l'autre insistant sur la qualité coopérative des interactions langagières qui se déroulent dans de telles situations (Boyer, 1997). L'introduction de la notion d'agentivité dans l'analyse de telles dynamiques sociolinguistiques offre l'opportunité d'une dialectique féconde entre ces deux pôles, les « agents » de ces interventions sociolinguistiques étant considérés comme des acteurs sociaux en prise aux normes en vigueur. Effectivement :

De nombreuses traditions disciplinaires qui se sont intéressées aux processus de socialisation, ont utilisé le concept d'agentivité en réaction à la négation par le structuralisme de l'importance de l'action individuelle dans la théorisation de la reproduction ou de la transformation sociales. L'agentivité permet d'expliquer la résistance à la reproduction mais aussi la transmission et l'appropriation des habitus. (Sterponi et Bhatthacharya, 2012 : 75)

À Marseille, espace sociolinguistique considéré comme une instance de production symbolique d'appartenances culturelles et de structuration sociale, à côté de la minoration de l'accent marseillais qu'on peut qualifier d'historique ou de statutaire (au niveau national notamment), nous suggérons l'existence d'une minoration locale qui sévit contre les « dominants » et déplace les rapports sociaux par le biais de constructions discursives telles que celles que nous venons d'étudier.

Pour une approche sociopolitique et interactionnelle des dominations linguistiques

Dans un contexte de transformations urbaines et sociales, et avec l'émergence parfois perçue comme invasive d'une nouvelle population, l'identité marseillaise se rejoue à travers des discours et des comportements qui, sous une apparence humoristique, contribuent à désigner des cibles face auxquelles un sentiment de groupe peut se renforcer, avec pour socle une norme linguistique endogène. La mise en évidence de cette dynamique incite alors à une approche interactionnelle du phénomène de minoration à côté de l'approche sociologique et politique qu'on adopte habituellement. En effet, le niveau de saisie de l'interaction donne à voir des dynamiques identitaires occultées dans une approche de type exclusivement macro.

Conventions de transcription

+	pause (+ pause courte; ++ pause moyenne)
/	changement d'intonation
@	rire
[tʃɛ]	prononciation précise (en alphabet phonétique international)
()	son non prononcé (ex. <i>i(l) y a</i>)
:	allongement vocalique (ex. <i>Pari:s</i>)
majuscule	syllabe accentuée (ex. <i>TROP</i>)
[...]	passage coupé
XX	passage inaudible

Références

- APTE, Mahadev L. (1985). *Humor and laughter: An anthropological approach*, Ithaca, Cornell University Press.
- BINISTI, Nathalie, et Médéric GASQUET-CYRUS (2003). « Les accents de Marseille », *Cahiers du français contemporain*, n° 8, p. 107-129.
- BLANCHET, Philippe (2000). *La linguistique de terrain, méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BLANCHET, Philippe (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, coll. « Petite Encyclopédie critique ».
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BOYER, Henri (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan.
- CARRESE, Philippe, et Jean-Pierre CASSELY (2001). *The guide of the Provence*, Marseille, L'Écailleur du Sud.
- CASSELY, Jean-Laurent (2011). *Marseille, manuel de survie*, Paris, Les Beaux Jours.
- CHARAUDEAU, Patrick (2009). « Identité sociale et identité discursive : un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », dans Patrick Charaudeau (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan.
- COLLECTIF (2009). Marseille, *Z, revue itinérante de critique sociale*, n° 2.
- DELL'UMBRIA, Alèssi (2006). *Histoire universelle de Marseille*, Marseille, Agone.

- FIOUX, Paule (2002). « Réflexions sur la notion d'insécurité linguistique après observation de classes de maternelle, ou Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain? », dans Aude Bretegnier et Gudrun Ledegen (dir.), *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques*, Actes de la 5^e Table ronde du Moufia, Paris, L'Harmattan.
- GASQUET-CYRUS, Médéric (2004). *Pratiques et représentations de l'humour verbal : étude sociolinguistique du cas marseillais*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de L.-J. Calvet, Marseille, Université de Provence.
- GASQUET-CYRUS, Médéric (2012). « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n° 6, p. 227-245.
- GASQUET-CYRUS, Médéric, et Gaëlle PLANCHENAUT (2019). « Jouer (de) l'accent marseillais à la télévision, ou l'art de mettre l'accent en boîte », *Glottopol*, n° 31, p. 113-132.
- GASQUET-CYRUS, Médéric, et Cyril TRIMAILLE (2017). « Etre néo quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, n° 162, p. 81-105.
- GUEUNIER, Nicole (1996). « L'insécurité linguistique : méthodologie et construction du concept », dans Michel Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1993, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain-la-Neuve*, vol. 2, p. 133-140.
- HAMM, Mélanie (2016). « Langues des signes à Marseille », *Glottopol*, n° 27, p. 20-64.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles.
- KREMnitz, Georg (1981). « Du "bilinguisme" au "conflit linguistique" : cheminement de termes et de concepts », *Langages*, vol. 15, n° 61, p. 63-74.
- LAGARDE, Christian (2013). « La condition d'étranger : une mise en discours de la conscience de soi et de la perception de l'autre », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*, n° 10. En ligne : <http://journals.openedition.org/cccec/4505;DOI:10.4000/cccec.450> (consulté le 11 juin 2018).
- LÉGER, Rémi (2013). *L'intimidation linguistique : ou, comment, entre francophones au Canada, on a le don de s'autodétruire*, conférence prononcée devant la Fédération de la jeunesse canadienne-française, 1^{er} mars.
- PAGNOL Marcel (1995 [1964]). *Œuvres complètes*, 3 tomes (I - Théâtre; II - Cinéma; III - Souvenirs et romans), Paris, De Fallois.
- PAVEAU, Marie-Anne, et Laurence ROSIER (2008). *La langue française, passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- SIMONIN, Jacky, et Sylvie WHARTON (dir.) (2013). *Sociolinguistique du contact : dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS.
- STERPONI, Laura, et Usree BHATTACHARYA (2012). « Dans les traces de Hymes et au-delà : les études de la socialisation langagière », *Langage et société*, n° 139, p. 67-82.

- TABOURET-KELLER, Andrée (2001). « Pour une vision dynamique des situations linguistiques complexes. Un hommage à André Martinet », *La linguistique*, vol. 37, p. 21-28.
- TAJFEL, Henri (1972). « La catégorisation sociale », dans Serge Moscovici (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, vol. 1, Paris, Larousse, p. 272-302.
- TAJFEL, Henri, et John C. TURNER (2004). « The social identity theory of intergroup behavior », dans John T. Jost et Jim Sidanius (dir.), *Key readings in social psychology. Political psychology: Key readings*, New York, Psychology Press, p. 276-293.
- TRIMAILLE, Cyril, et Médéric GASQUET-CYRUS (2013). « Sociolinguistic change in the city: Gentrification and its linguistic correlates in Marseille », dans Mari Jones et David Hornsby (dir.), *Language and social structure in urban France*, Oxford, Legenda, p. 132-149.
- WHARTON, Sylvie, (dir.) (2010). *Plurilinguisme, identité et stratégies sociolinguistiques résilientes*, Bruxelles, Éditions modulaires européennes, coll. « Proximités – Sciences du langage ».

Mots clés

sociolinguistique, minoration, accent, Marseille, représentations linguistiques

Keywords

sociolinguistics, minoration, accent, Marseille, linguistic attitudes

Correspondance

mederic.gasquet-cyrus@univ-amu.fr

sylvie.wharton@univ-amu.fr